



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2013. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



## PRÉPONDÉRANCE DES EMPLOYÉS

- Les cadres sont bien représentés (18 % pour l'OMPL contre 16 % pour l'ensemble de l'économie), ceci s'explique principalement par le secteur cadre de vie-technique qui emploie 32 % de cadres.
- La proportion de professions intermédiaires est élevée (10 points de plus que l'ensemble des entreprises).
- Le taux d'employés est important, proche de 50 %.
- Les ouvriers sont peu nombreux, ceci s'explique par le fait qu'il s'agit principalement du personnel d'entretien.



## FEMMES PLUS SOUVENT EMPLOYÉES QUE CADRES

Toutes les catégories sociales sont majoritairement féminines malgré une proportion de femmes inférieure à la moyenne, en dehors de la catégorie employés, pour le secteur cadre de vie-technique.



Secteur cadre de vie-technique



Secteur juridique



Secteur santé

## Répartition des salariés par catégorie sociale

Catégories sociales				Ompl	Ensemble de l'économie
Cadres	32 %	20 %	15 %	18 %	16 %
Professions intermédiaires	40 %	8 %	33 %	30 %	20 %
Employés	24 %	69 %	45 %	46 %	37 %
Ouvriers	4 %	4 %	7 %	6 %	27 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>				



La catégorie sociale « cadres et professions intellectuelles supérieures » définie par l'Insee est plus large que les seuls « cadres » au sens statutaire. Elle comprend également des professions qui requièrent des connaissances très approfondies sans pour autant bénéficier du statut de cadres. L'appellation « professions intermédiaires » regroupe des « salariés » qui occupent une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution (ouvriers ou employés). Elle comprend les techniciens, agents de maîtrise, infirmières, dessinateurs, préparateurs en pharmacie... Dans le contexte des branches des professions libérales l'appellation « ouvriers » de l'Insee concerne essentiellement les ouvriers de maintenance, de nettoyage, les chauffeurs livreurs...

## Taux de féminisation par catégorie sociale

Catégories sociales				Ompl
Cadres	42 %	65 %	77 %	67 %
Professions intermédiaires	35 %	75 %	89 %	79 %
Employés	85 %	87 %	96 %	93 %
Ouvriers	26 %	45 %	85 %	76 %
<b>Moyenne</b>	<b>49 %</b>	<b>80 %</b>	<b>90 %</b>	<b>83 %</b>



### ÉVOLUTION DIFFÉRENCIÉE DU TAUX DE FÉMINISATION

La proportion de femmes progresse pour les catégories cadres et professions intermédiaires.

En revanche, elle baisse pour la catégorie employés et reste stable pour celle des ouvriers.

### Évolution du taux de féminisation par catégorie sociale

Années	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
2008	65 %	75 %	96 %	77 %
2009	67 %	80 %	94 %	78 %
2010	65 %	82 %	93 %	75 %
2011	66 %	78 %	94 %	77 %
2012	67 %	79 %	94 %	76 %
2013	67 %	79 %	93 %	76 %



Au niveau de l'OMPL, en 2008, 65 % des cadres étaient des femmes contre 67 % en 2013.

### Répartition des salariés par région et catégorie sociale

Régions	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Total
Auvergne-Rhône-Alpes	18 %	31 %	46 %	5 %	100 %
Bourgogne-Franche-Comté	15 %	32 %	46 %	7 %	100 %
Bretagne	17 %	34 %	44 %	5 %	100 %
Centre-Val de Loire	17 %	33 %	45 %	6 %	100 %
Corse	12 %	36 %	45 %	6 %	100 %
DOM	11 %	32 %	50 %	8 %	100 %
Grand Est	15 %	31 %	47 %	8 %	100 %
Hauts-de-France	16 %	30 %	44 %	10 %	100 %
Île-de-France	24 %	26 %	45 %	5 %	100 %
Normandie	15 %	34 %	45 %	6 %	100 %
Nouvelle Aquitaine	15 %	30 %	45 %	9 %	100 %
Occitanie	17 %	30 %	47 %	6 %	100 %
Pays de la Loire	17 %	32 %	46 %	5 %	100 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	16 %	31 %	47 %	6 %	100 %
<b>Moyenne</b>	<b>18 %</b>	<b>30 %</b>	<b>46 %</b>	<b>6 %</b>	<b>100 %</b>